

Saint-Herblain

Une charte éthique pour les entreprises

Les relations sociales internes et l'engagement dans le développement durable gagne l'esprit d'entreprise à Saint-Herblain.

Si les entreprises ont avant tout comme mission de produire des biens et des services, elles sont aussi des lieux de vie et d'activité indissociables de leur environnement. En partant de cette idée, la commune de Saint-Herblain a intégré la notion de « responsabilité sociale » des entreprises dans la révision de son Agenda 21. Autant dire que cette responsabilité couvre un large champ, qui va des relations internes à l'entreprise aux actions collectives de développement durable.

Pour la ville de Saint-Herblain, qui s'est engagée dans le champ de l'économie sociale, c'est une opportunité. Néanmoins il est apparu nécessaire de mettre en place un outil dynamique pour aller plus loin dans la mobilisation des acteurs économiques. « Ce concept de responsabilité sociale des entreprises (RSE) est né à la demande d'un grand nombre d'entreprises, nationales et internationales, concernant la valorisation des pratiques sociales et environnementales, innovantes et volontaristes », souligne Fabienne Renaud, adjointe chargée de ce dossier.

Norme internationale

« En pratique, le RSE concerne l'intégration volontaire par les entreprises de leur rôle social, environnemental et économique, couvrant par exemple, la qualité globale des filières d'approvisionnement, de la sous-traitance, le bien-être des salariés, leur santé, l'empreinte écologique de l'entreprise, etc. » Un aspect important concerne aussi le fait que l'entreprise soit mise en responsabilité dans ses relations internes et externes de son activité tant auprès de ses salariés, de ses clients ainsi qu'auprès des autorités locales et le territoire dans lequel elle exerce cette activité.

Ce concept s'appuie sur une norme internationale, Afnor ISO 26000, définissant son champ d'application en sept points : gouvernance et



Fabienne Renaud, adjointe à l'économie sociale et solidaire, Corinne La Bellour, directrice du GEIQ et Delphine Bouffenié, chef de produit économie solidaire de la Ville.

domaines d'action, droits de l'homme, conditions de travail, protection de l'environnement, bonne pratique des affaires, respect du consommateur, engagement sociétal.

« Ce projet peut également, par un travail effectué sur les marchés publics de la Ville, donner un cadre aux exigences des élus en matière d'emploi en invitant les entreprises à s'engager sur cette démarche. Cet engagement réalisé dans le cadre du partenariat avec Nantes Métropole, permettrait à la Ville d'appréhender la dimension qualitative des emplois créés par le biais des clauses d'insertion. Enfin, elle

contribuera à faire émerger des acteurs économiques qui auront des pratiques sociales innovantes et de

les valoriser, permettant d'élargir le cercle des partenaires de la Ville dans ce champ. »

Table ronde sur la charte ce soir

Pour faire connaître et comprendre ce qu'est la responsabilité sociale des entreprises, la Ville organise une table ronde sur ce thème aujourd'hui, de 18 h 30 à 19 h 30 à la Maison des Arts. Elle sera animée par André Sobczak, professeur à l'école de commerce et de management Andencia, Stéphane Paix, directeur général de la BPBA, Corinne Le Bellour, directrice du GEIQ

Propreté et Jacques Huybrechts, fondateur du réseau des Entrepreneurs d'Avenir. David Rival, journaliste, animera le débat. À partir de 20 h, le maire, Charles Gautier présentera ses vœux à l'ensemble des acteurs économiques de Saint-Herblain.

Maison des Arts, 26, rue de Saint-Nazaire à Saint-Herblain.